



Appel à la manifestation le mardi 31 mai 2016

Création : lundi 23 mai 2016 10:12

Appel à la manifestation des administrations du secteur public le mardi 31 mai 2016 à Bruxelles

Tous au poste !!!

Des appels à la manifestation ont été lancés pour les 24/05/2016 et 31/05/2016.

Le SNPS marque sa solidarité avec cette initiative et participera le 31/05/2016 à la manifestation organisée par les administrations du secteur public. Cette manifestation ne concerne pas seulement les administrations publiques, le secteur de l'enseignement y participe également.

Par sa participation le 31/05/2016, le SNPS attirera aussi l'attention sur les problèmes de la police.

L'accord de coalition regorge d'éléments inquiétants qui mettent notre statut en danger. Beaucoup de thèmes devraient encore être mis sur la table des négociations comme, par exemple, le système de pension, la notion de métiers lourds, les jours de maladie... Plus rien n'est sûr ! Mais rien n'a encore été décidé ! Ce gouvernement poursuivra-t-il ses travaux sur le principe d'une érosion de notre statut spécifique de police ?

La police s'est montrée très loyale durant ces derniers mois après tous les événements dramatiques qui ont touché notre pays. Le gouvernement en est, espérons le du moins, bien conscient mais ne nous donne par contre aucune certitude dans les dossiers qui restent en suspens concernant la police.

C'est pourquoi le SNPS se doit d'être visible lors de cette manifestation du 31/05/2016.

Nous demandons à tous nos affiliés de nous y aider en nous rejoignant à Bruxelles.

Des informations concrètes sur le timing et l'organisation du transport vous seront communiquées sous peu ...

Nous vous rappelons que votre participation à cette manifestation devra se faire soit sur votre temps libre soit sur un jour de congé.

GREVES des 24/05 ou 31/05

Les membres du personnel qui sont engagés opérationnellement les 24/05 ou 31/05/2016 dans les prisons pour remplacer les gardiens grévistes peuvent également se déclarer en grève s'ils



Appel à la manifestation le mardi 31 mai 2016

Création : lundi 23 mai 2016 10:12

N'ONT PAS ETE réquisitionnés préalablement pour ce service. Il suffit d'informer votre autorité juste avant votre prise de service (toujours hors le cas de réquisition). En tant que membre su SNPS, vous pourrez percevoir l'indemnité de grève en nous renvoyant le document ad hoc.

Ce jour de non-activité sera déduit de votre fiche de prestation mensuelle et entraînera une diminution salariale.

Carlo Médo

Jerome Aoust

Président National

Secrétaire National

Télécharger le pamphlet:

[Appel a la manifestation 31_05_2016](#)